

COMMUNE

DE

VALLANGOUJARD

L'académie maintient les 4 classes de notre école communale

Les effectifs d'élèves inscrits dépassant à présent le seuil des 75 enfants, l'académie vient d'annuler l'hypothèque de la fermeture d'une classe qui pesait sur notre école depuis mars 2013. En mars, en effet, les inscriptions enregistrées pour la rentrée de septembre étaient trop peu nombreuses. Nous étions alors en période « creuse » : des parents avaient annoncé leur départ et n'avaient donc pas réinscrit leur enfant pour la rentrée suivante ; ils avaient mis leur maison en vente ; mais, naturellement, personne ne pouvait alors dire si les futurs propriétaires auraient ou non des enfants à scolariser.

Cette longue période d'incertitude et donc d'inquiétude sur le devenir de l'école aura eu l'effet très positif de souder encore plus la solidarité autour de l'école communale, entre les enseignants, les parents d'élèves et les élus.

L'appui du député Philippe Houillon a également été très apprécié.

Mairie

TÉLÉPHONE 01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr

www.vallangoujard.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 17 H 00 à 19 H 00

Mercredi 10 H 00 à 12 H 00

Vendredi 10 H 00 à 12 H 00

Samedi 10 H 00 à 12 H 00

**Fermeture du 13 au 21 juillet
et du 29 juillet au 3 août**

Concertation à Vallangoujard

ASSAINISSEMENT : jeudi 27 juin à 20h, salle Jean Dréville

Bonne nouvelle ! Le raccordement du réseau d'assainissement collectif de Vallangoujard vers Labbeville puis Butry devrait débuter fin 2013. L'actuelle station d'épuration sera démontée lorsque le collecteur entrera en service.

Les tutelles nous autorisent, dès à présent, à engager l'extension de notre réseau de collecte, dans la logique du schéma directeur d'assainissement.

Trois secteurs seront concernés dès 2014 par l'extension du réseau :

- rue de Marines jusqu'aux numéros 104 et 67
- rue du Moulin jusqu'au numéro 10
- chemin de Frouville.

Pour conduire cette importante opération dans les meilleures conditions, en prenant en compte les attentes et les contraintes des uns et des autres, la municipalité souhaite échanger avec les Vallangoujardois concernés.

L'équipe technique chargée d'accompagner la municipalité dans cette opération est en phase de recrutement ; elle sera présente à cette réunion.

PRÉPARATION DU PLU : jeudi 19 septembre à 20h, salle J Dréville

La Commune a choisi, dans une démarche pilote accompagnée par le Parc naturel régional et l'Ademe, de réaliser son plan local d'urbanisme (PLU) de manière participative. Habituellement, en effet, les documents de ce genre sont élaborés entre techniciens et élus, puis, une fois achevés, présentés en enquête publique... mais alors la marge de manœuvre est assez réduite.

Cette réunion se situe à la toute première phase de préparation du PLU (le cabinet chargé de l'étude technique n'est pas encore recruté). L'objectif, avant même, donc, le commencement des travaux techniques, est d'échanger entre habitants, élus et techniciens sur nos craintes et nos attentes.

Agenda

- ✓ **Jeudi 13 juin, encombrants**
- ✓ **Vendredi 21 juin et mercredi 3 juillet, de 10h00 à 12h00**
Enquête publique en mairie sur l'entretien de la rivière
- ✓ **Jeudi 27 juin, 20h00**
Réunion / assainissement
- ✓ **Samedi 29 juin, 10h00**
Fête de l'école
- ✓ **Dimanche 15 sept, Nesles**
Fête cantonale
- ✓ **Samedi 21 sept, 18h30**
Concert, salle Jean Dréville
Vente des places en mairie 20 €
- ✓ **Mardi 19 nov, encombrants**
- ✓ **Samedi 15 déc, 10h00**
Spectacle de Noël (gratuit)
- ✓ **Avant le 31 déc, 12h00**
Inscription en mairie sur les listes électorales pour 2014

CONSEIL MUNICIPAL / EN BREF

SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

Élection d'un adjoint

Suite à la démission de Christian LE SAGE, Frédéric ZAOUÏ est élu maire-adjoint.

Budget primitif 2013

Le budget 2013 est adopté à l'unanimité. Les taux des trois taxes sont inchangés. Le produit des impôts locaux 2013 sera de 170 654 €, auxquels s'ajoute le versement de la Communauté, en remplacement de l'ancienne taxe professionnelle, de 183 994 €.

Approche Environnementale / PLU

Le Conseil décide de s'engager dans la réalisation d'une prestation « Approche Environnementale de l'Urbanisme » pour l'élaboration du PLU, avec l'aide de l'ADEME.

Communauté de communes

La répartition proposée par la Communauté, conformément à la loi, des 28 délégués au Conseil communautaire, à compter des élections de 2014, est approuvée : les deux plus grosses communes (autour de 2 000 ha), Ennery et Nesles, auront respectivement 6 et 5 délégués ; les six communes au-dessus de 450 ha (Vallangoujard) 2 délégués et les cinq petites 1 seul.

Aménagements paysagers Morteau

Le projet, élaboré avec l'aide du PNR, d'aménagements paysagers de la Morteau jusqu'au cœur du village est approuvé.

SÉANCE DU 27 MAI 2013

Assainissement

La Commune ne disposant pas de services techniques, le Conseil décide de lancer deux consultations en vue de désigner un assistant à maître d'ouvrage (environ 3 000 €) et un maître d'œuvre (environ 90 000 €) pour l'accompagner dans la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement.

Effectifs scolaires

Le maire informe le Conseil de ses interventions fermes et argumentées pour tenter d'obtenir que la décision de fermeture d'une classe à la rentrée de septembre soit reconsidérée, vu notamment que l'effectif d'enfants inscrits dépasse, à ce jour, 75.

Sécurité routière autour de l'école

Le maire et les adjoints rendent compte au Conseil des études engagées avec le Département pour améliorer la sécurité routière. Compte tenu des possibilités du Département, qui a la charge de ces travaux sur les voies départementales, il a fallu définir une priorité : c'est la poursuite des aménagements aux abords de l'école qui a été jugée prioritaire. Le projet prévoit un dispositif incitant les véhicules venant de Pontoise à ralentir dans la descente (zone 70, puis zone 30), un « plateau » surélevé à la

hauteur de l'église et de l'ancien bâtiment scolaire, des barrières canalisant les enfants vers les passages piétons matérialisés, ceci côté école et côté église.

En accompagnement des réalisations à la charge du Département, la Commune pourrait financer un radar pédagogique dans la descente de la rue de Pontoise.

Une large concertation a été engagée avec les parents d'élèves ; cette concertation confirme la demande et valide le projet.

Le Conseil approuve l'opération.

Sécurité routière rue de Marines

Sur la rue de Marines, le Département, à la demande de la municipalité, va réaliser une opération test au carrefour de la rue du Moulin. La municipalité insiste auprès du Département pour qu'un dispositif de ralentissement soit également placé à l'entrée de la rue de Marines en venant d'Epiais.

Travaux à l'école

Le Conseil, dans le cadre du programme communal de réduction des dépenses d'énergie, décide le changement des portes et fenêtres de la salle informatique de l'école (il s'agit des dernières fenêtres n'étant pas encore en double vitrage), pour environ 10 000 € HT, et sollicite l'aide du Département, (Fonds scolaire) pour 45% de ce montant.

FEUX

Interdiction du brûlage de détritiques, plastique, pneu, caoutchouc, peinture
Tolérance pour les branchages, sauf aux périodes suivantes :

- samedis, dimanches et fériés
- jours de pollution atmosphérique
- jours « lourds », sans aucun vent
- jours de très grand vent

BRUITS

Dorénavant, les travaux bruyants (bricolage, tonte, etc...) ne sont autorisés que :

- les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et fériés : 10h à 12h

TENNIS

Le Tennis club de Nesles-Vallangoujard gère les tennis sur les deux communes. Cours de Mini Tennis, Club Junior de 7 à 18 ans, École de Tennis Adultes, École des Femmes, Portes ouvertes tous les jeudis (seulement sur RDV avec Yves Cholin, 06 03 76 34 19).

Certificat médical obligatoire.

Pour les adhérents, les terrains de Vallangoujard peuvent être réservés par internet.

Pendant les vacances, stages : renseignements 06 16 50 33 28
olivier-maury@hotmail.fr

RIVIÈRE

Enquête publique, le 21 juin et le 3 juillet de 10h à 12h en mairie

Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la vallée du Sausseron a sollicité une déclaration d'intérêt général pour la réalisation des travaux d'entretien et de restauration de la rivière, soumis à autorisation (code de l'environnement).

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences en mairie, le vendredi 21 juin et le mercredi 3 juillet de 10h à 12h.